



Le tabac en France : entre coûts et bénéfices

Christian Ben Lakhdar
HCSP, Commission spécialisée
Prévention, Éducation
et Promotion de la santé

Dans un contexte économique difficile (la dette publique pesant de plus en plus lourdement et la croissance économique étant au ralenti) et dans une situation où le tabagisme des Français repart à la hausse, il convient de réaffirmer que la lutte contre le tabac est une politique efficiente. Seule une analyse coûts-bénéfices où les gains générés par la consommation de tabac et où les coûts privés et publics attribuables au tabac sont clairement exposés permet de se rendre compte que la lutte contre le tabagisme est aussi d'un intérêt économique évident.

Les gains publics et privés du tabac

Les gains économiques retirés du tabac et du tabagisme sont de plusieurs natures. Les recettes fiscales sont souvent le premier type de gain auquel on pense étant donné que le niveau de taxation des produits du tabac est un des plus élevés (et que chaque augmentation de prix conduit les médias et les fumeurs à penser que le but est l'augmentation des recettes fiscales). Mais le tabac est aussi une filière commerciale tirant profit de son activité. Finalement convenons que, d'une certaine façon, les fumeurs tirent satisfaction de leur consommation (même si un certain nombre souhaite arrêter) et que cette satisfaction représente un gain privé individuel.

Les recettes fiscales

Le système de taxation des produits du tabac est extrêmement compliqué. Il diffère selon les types de produits considérés, cigarettes manufacturées, tabac à rouler, tabac à pipe, cigares..., et se compose de différents instruments fiscaux s'imbriquant les uns dans les autres : part fixe, part variable, droits de consommation, et bien sûr la TVA. Au total, un paquet de vingt cigarettes est taxé à hauteur de 80,4 % alors que les cigares le sont à 44 % et le tabac à rouler à 75 %.

À partir des ventes de cigarettes et de tabac à rouler, s'élevant en 2011 à plus de 54 000 tonnes et un peu moins de 8 000 tonnes, on peut estimer que les recettes fiscales sur ces produits du tabac sont respectivement de plus de 12 milliards d'euros et environ 1 milliard d'euros.

Les recettes fiscales issues des produits du tabac n'ont pas diminué ces dernières années, au contraire même, et ce malgré les fortes augmentations de taxes de 2003 et 2004 qui avaient fait chuter les ventes de cigarettes d'un palier important : 82 000 tonnes de cigarettes étaient vendues en 2000 pour qu'en 2005 ce chiffre passe à 54 000 tonnes.

Estimation de l'économie de la filière tabac en France

Estimer le poids économique d'une filière qui est à la fois agricole, industrielle et commerciale n'est pas une mince affaire. La filière tabac prend son origine dans la production

agricole de tabac, dont il existe quelques cultures en France. Ces dernières ne représentent cependant pas un secteur très important. L'industrie et le commerce du tabac sont principalement riches en emploi de forces commerciales et marketing. Les données manquent pour estimer correctement et précisément le poids économique (emploi, profit) de la filière tabac, mais si l'on prend une estimation des sommes dépensées par les fumeurs de cigarettes (ceux-ci ont dépensé environ 13 à 14 milliards d'euros en 2011) et que l'on soustrait l'estimation des recettes fiscales, il reste pour l'industrie 1 à 2 milliards d'euros en 2011. Les coûts des matières premières, de production et de distribution des cigarettes étant inconnus, il n'est pas possible de donner une estimation suffisamment fiable des profits de l'industrie cigarière.

Finalement un autre acteur intervient en bout de chaîne de cette filière : ce sont les buralistes, qui sont aux alentours de 18 000. Leur activité s'est étoffée ces dernières années pour les amener à être multiproduits et ne plus vendre que du tabac (téléphonie, presse, jeux...). Il est difficile d'estimer l'impact économique du tabac pour cette profession, mais gageons qu'il ne dépasse pas quelques centaines, voire quelques dizaines de millions d'euros annuels.

De la valorisation du plaisir de fumer

L'économiste se plaît à monétariser la satisfaction que les individus retirent de la consommation de biens et services. En effet, on peut considérer que le plaisir que les gens retirent de leur consommation fait partie intégrante des gains économiques d'une nation. La satisfaction, le plaisir du consommateur s'apparentent en quelque sorte au profit du producteur. L'exposé des techniques d'évaluation est hors du champ de cet article, mais très sommairement elles se résument à l'évaluation de la différence entre ce qu'un fumeur serait prêt à payer pour acheter du tabac et ce qu'il paie effectivement. La différence entre le prix de réserve (le maximum qu'un individu est prêt à payer) et le prix effectivement payé donne une estimation monétaire du plaisir retiré de la consommation. Pierre Kopp et Philippe Fénoglio [35] estiment cette satisfaction à environ 13 milliards d'euros par an dans les années 2000.

Le coût du tabagisme

De la même façon que pour les gains, le coût attribuable au tabac se décompose entre pertes publiques et pertes privées ; ces pertes additionnées formant le coût social du tabac.

Impôts non perçus et dépenses de santé

La morbi-mortalité attribuable au tabac est une source importante de coûts pour la sphère publique. D'une

*Les références entre
crochets renvoient à la
Bibliographie générale
p. 56.*

part, les individus décédés précocement du fait de leur consommation de tabac ne paient plus d'impôts (alors qu'ils l'auraient fait de nombreuses années encore s'ils n'avaient pas fumé), d'autre part, le soin des pathologies attribuables au tabac génère des coûts farineux en dépenses de santé. Pierre Kopp et Philippe Fénoglio [34] estimaient pour l'année 2003 la perte de recettes fiscales liée aux décès attribuables au tabac à 3,7 milliards d'euros. Les dépenses de santé (hôpital et médecine de ville) étaient estimées, quant à elles, à plus de 17 milliards d'euros.

Les coûts privés

De la même façon que pour les impôts non versés du fait des décès attribuables au tabac, on comptabilise les salaires non perçus par les individus décédés (puisque c'est une perte pour l'économie dans son entier) ainsi que les pertes de productivité pour les entreprises. Ces coûts privés avaient été respectivement estimés à 7,5 milliards et 18 milliards d'euros en 2003.

Le coût social

Le coût social du tabac représente en fait plus que la simple addition ces coûts publics et privés. En effet, se greffent à cette addition non seulement les dépenses engagées pour les politiques de lutte contre le tabac, mais aussi des coûts annexes comme le coût des incendies de forêt dont l'origine serait un mégot de cigarette par exemple. Au total, le coût social du tabac, autrement dit le coût que la collectivité ne supporterait pas si le tabac n'existait pas, a été évalué à 47,7 milliards d'euros en 2003, soit 3,05 points du produit intérieur brut (PIB) français de cette même année, soit encore un coût de 772 euros par habitant.

Au final...

L'analyse coûts-bénéfices du tabac peut se faire à deux niveaux : d'un côté, au niveau des finances publiques afin de mettre en évidence si l'État tire bénéfice ou non du tabac ; et de l'autre, au niveau de la collectivité dans son ensemble.

Le tabac grève les finances publiques

Un cynique pourrait avancer que le tabac est bon pour les finances publiques car le tabac génère des recettes fiscales importantes et aussi parce qu'on évite de payer des retraites aux individus morts de leur tabagisme. L'État y gagnerait alors puisque, selon les estimations, ce sont environ 6 milliards d'euros en 2003 qui étaient non versés aux retraités décédés du fait de leur consommation de tabac. Ce raisonnement omet de prendre en compte non seulement les impôts non versés par les individus décédés mais aussi les dépenses de santé

engendrées par les pathologies attribuables au tabac. Additions et soustractions faites, il ressort que le tabac grève les finances publiques à hauteur d'un peu moins de 4 milliards d'euros annuel [35].

Le tabac ne rapporte absolument rien à la collectivité

Si l'on élargit la focale et que l'on dépasse le simple cadre des finances publiques pour considérer la société dans son ensemble, c'est-à-dire l'État, l'industrie et les individus, il nous faut comparer le coût social du tabac à toutes les sortes de gain généré par le tabac. C'est ce que font Kopp et Fénoglio [35] pour déterminer l'impact du tabac sur le bien-être de la collectivité. Cet impact est clairement négatif. En tenant compte de la satisfaction monétarisée des fumeurs et des autres gains, l'analyse coûts-bénéfices est en défaveur du tabac à hauteur de 13,8 milliards d'euros. À noter que ces auteurs ne tiennent pas compte des profits générés par l'industrie cigarettière, soit 1 à 2 milliards d'euros annuels ; mais même en tenant compte de ces sommes, le bilan reste négatif : le tabac ne rapporte rien à la collectivité.

Conclusion

Aussi bien au niveau des finances publiques qu'au niveau sociétal, les analyses coûts-bénéfices du tabagisme en France sont défavorables au tabac : ce dernier n'enrichit ni les caisses de l'État ni la collectivité dans son ensemble. Ce qui est vrai au niveau macroéconomique se retrouve au niveau microéconomique. La Haute Autorité de santé a effectivement montré l'incroyable coûts-bénéfices du sevrage tabagique : chaque euro investi dans le sevrage d'un fumeur rapporte plus à la collectivité que cela ne lui coûte [24].

Ces conclusions se retrouvent tout aussi bien dans le rapport du député Yves Bur que dans l'avis du Haut Conseil de la santé publique, tous deux publiés en début d'année 2012, qui réaffirment la nécessité d'une politique globale de lutte contre le tabac [8, 25]. À ce titre, ils émettent nombre de recommandations à destination du politique, ce dernier n'ayant que peu, voire pas du tout, été actif ces dernières années sur ce thème important de santé publique. 🌐